



LETTRE D'INFORMATION

Septembre 2018

Dans la lettre d'information d'août 2018 nous vous faisons part de la réponse décevante, en date du 2 juillet, de la DGAC Paris* (par l'intermédiaire de son représentant à Aix) aux demandes de l'ADNA et des élus. Si les nuisances aéronautiques pendant l'été ont été en augmentation, comme chacun a pu malheureusement s'en apercevoir, l'activité de l'association et des élus est restée soutenue pendant toute cette période.

Le 3 août, M. Galy, maire de Mougins, adressait une nouvelle lettre à la DGAC* Paris, suite à la réponse décevante du 2 Juillet, re-exprimant fermement les attentes de la population. Dans le même temps, en août, une adresse électronique est mise en place par la Mairie et l'ADNA pour recueillir les doléances des mouginois sur les nuisances aériennes ressenties.

Le 29 août, Nice Matin traite sur 3 pages (dont la première) la problématique des nuisances subies par les riverains de l'aéroport de Cannes-Mandelieu et leurs attentes*.

Le 3 septembre. Quatre maires de la région, M. Lisnard, maire de Cannes, M. Galy, maire de Mougins, M. Leroy, maire de Mandelieu et M. Pouplot, maire de La Roquette, cosignent une nouvelle lettre à la DGAC Paris* indiquant clairement les insuffisances de la réponse de la DGAC en date du 2 juillet.

Les 8 et 9 septembre l'ADNA est présente aux journées des associations de La Roquette, Mougins et Mouans-Sartoux : l'occasion de faire connaître l'association et de dialoguer avec la population.

Le 11 septembre, Réunion Publique à Mougins. A l'initiative des maires de Mougins et de La Roquette, cette réunion publique, à laquelle l'ADNA est partie prenante, se tient dans l'école primaire de Saint Martin, école survolée par le "trombone". Plus de 100 personnes et des représentants des élus des différentes communes sont venus exprimer leur "Ras le Bol" des nuisances provoquées par les survols aériens et demander des solutions à court terme.

Le 19 septembre, Nice matin couvre sur une pleine page la réunion publique de Mougins*

Le 20 septembre, la DGAC Paris répond* à la lettre commune des maires du 3 septembre.

C'est la première fois depuis la première correspondance en mars 2018 que l'administration centrale de la DGAC répond directement aux demandes qui lui sont adressées. La réponse précédente reçue le 2 juillet* (et commentée lors du bulletin du mois d'août) était signée par le représentant à Aix en Provence et d'une teneur particulièrement négative.

* Les références marquées d'un astérisque sont consultables sur notre site adna06.fr



www.adna06.fr

www.facebook.com/adna06/

La réponse du 20 septembre, bien que démarrant sur les affirmations habituelles du travail déjà accompli et ressassées depuis des lunes, laisse entrevoir une possible lueur d'optimisme!

Le courrier est consultable sur le site mais voici l'extrait concerné :

La DGAC est bien consciente de votre demande d'aller plus loin, et j'ai le plaisir de vous informer que le directeur général de l'aviation civile a donné son accord pour que soit lancée une nouvelle étude concernant la desserte de l'aérodrome de Cannes par le Nord-Ouest, qui serait complémentaire de l'approche VPT 17 existante. Ainsi, en partenariat avec l'exploitant aéroportuaire, la DSNA va approfondir toutes les possibilités de procédures de vols aux instruments pour la desserte de l'aéroport de Cannes portant tant sur les approches conventionnelles, s'appuyant sur des moyens au sol, que sur les approches guidées par satellite. La DSAC suivra et accompagnera ce dossier afin de contribuer à l'identification d'une solution sûre et répondant aux attentes des différentes parties prenantes.

Il convient cependant de garder un optimisme mesuré car, le 3 septembre, aux Assises du Transport Aérien à Paris, où l'UFCNA était représentée, un haut responsable de la DGAC donnait en exemple de trajectoire qui ne verrait sans doute jamais le jour la trajectoire d'approche Nord-Ouest de l'aéroport de Cannes Mandelieu ...

Restons donc mobilisés pour que les promesses avancées ne se limitent pas à des éléments de langage !

Hélicoptères : Le dossier des survols hélicoptères, de plus en plus présents et gênants principalement pour les habitants de La Bocca et du sud de Mougins, a été ré-ouvert avec l'aide de riverains concernés. Une réunion de concertation s'est tenue le 2 octobre avec la DGAC du Sud Est, basée à Nice. Ont-été évoqués, entre autres, le non-respect des trajectoires et de l'altitude lors des transferts entre Mandelieu et le quai Laubeuf ainsi que les vols panoramiques au départ du Quai Laubeuf avec les vols de mise en place que cela entraîne avec les appareils basés à Mandelieu. Une réunion de concertation est prévue en Novembre avec la mairie de Cannes. Nous vous tiendrons informés des conclusions de cette concertation et des éventuelles actions à mener.

Notons une pétition spontanée d'habitants du Cannet*.

Pour le "fun" lisez l'article du JDD "Traffics à l'aéroport de Cannes-Mandelieu " disponible sur le site.

Nous approchons peu à peu de la "trêve" hivernale avec un trafic en diminution mais ne nous y trompons pas, sans avancées significatives durant l'hiver la farandole des survols reviendra en force dès le printemps prochain même si le ciel appartient aussi, à ceux qui vivent dessous !!!

P.S. : 4 mois écoulés depuis la CCE de juin, sous la présidence du Sous-Préfet, et toujours pas de Compte Rendu ni des rapports d'activités demandé par celui-ci à l'aéroport !!